

# Organisation du rapport

Le *Rapport Développement Durable 2005* du groupe EDF est structuré de manière à rendre compte des engagements de développement durable du Groupe, en particulier au titre de son Agenda 21, du Pacte mondial et de sa charte éthique. Il s'inscrit dans le cadre de référentiels externes : lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI) et les prescriptions de la loi française du 15 mai 2001 sur les nouvelles réglementations économiques (NRE).

Ce rapport rend compte d'une partie des actions du groupe EDF. Plus d'informations sur les résultats et les composantes de la politique du groupe EDF en matière de développement durable sont disponibles sur le site Internet [www.edf.com](http://www.edf.com).

Certaines informations générales complémentaires se trouvent dans le *Rapport annuel 2005* du Groupe.

# Panel

## Développement Durable

Le groupe EDF nous a demandé de mettre en commun nos différentes expertises individuelles afin de l'aider à mieux intégrer les problématiques du développement durable dans sa stratégie. Notre panel a maintenant commencé sa seconde année d'existence. Tout au long de l'année 2005, nous avons pu constater l'ampleur des changements entrepris par le Groupe alors qu'il faisait face à la libéralisation du marché de l'électricité et se concentrait sur l'ouverture de son capital aux investisseurs privés. Les nouveaux actionnaires peuvent avoir une influence positive sur les exigences de transparence et sur le débat relatif aux différents types d'énergie envisageables sur le long terme. Toutefois, la présence d'actionnaires privés ne garantit pas la mise en œuvre d'une responsabilité d'entreprise. À ce titre, l'accord mondial sur la responsabilité sociale d'entreprise conclu par EDF avec les syndicats et les autres représentants du personnel, tout comme le contrat de service public conclu avec l'État français, constituent des engagements capitaux. Nous avons également pu observer que, malgré un calendrier très chargé, le personnel de l'entreprise a su rester fidèle à l'Agenda 21 au travers d'innombrables actions.

Toutefois, les analyses que nous avons conduites en 2005 sur les différents aspects de la gouvernance et sur la stratégie climatique et énergétique du Groupe nous ont amenés à soumettre plusieurs idées et défis à EDF.

- EDF s'est officiellement engagé auprès des différentes parties prenantes à conduire une politique d'ouverture et de dialogue. Notre panel constitue l'un des nombreux exemples attestant du respect de cet engagement. Ainsi, de nombreuses parties prenantes consacrent du temps pour préparer et mener ce dialogue avec l'entreprise, motivées qu'elles sont par la perspective des progrès qu'il induit. Dans ce contexte, il s'avère essentiel de clarifier le processus de gouvernance qui permet d'intégrer à la stratégie d'EDF les observations et recommandations formulées par les parties prenantes, à chaque étape du processus, de manière à maintenir une relation à la fois vivante et créative. C'est pourquoi EDF se doit de faire évoluer ses organes de gouvernance, afin qu'ils reflètent la diversité de la société qu'elle dessert.

- Dans ce rapport comme dans les précédents, EDF s'appuie sur plusieurs exemples illustrant l'approche adoptée pour aider ses clients à consommer l'énergie plus efficacement et à réduire leur demande, pour favoriser l'accès à l'électricité dans les pays en développement et pour étudier les nouvelles sources d'électricité. Toutes ces actions témoignent de la bonne compréhension des problématiques du développement durable et de l'attention concrète qu'elles suscitent. Cependant, nous constatons qu'aucun de ces projets n'apporte une réponse à la hauteur des problèmes et que les moyens alloués à ces projets demeurent limités au regard de la puissance d'EDF en tant qu'entreprise.

> Nous avons étudié cette année les questions de climat et d'énergie avec les experts d'EDF. Compte tenu des faits et de ses choix stratégiques actuels, nous estimons que l'entreprise devrait envisager que, dans un contexte d'ouverture du marché de l'énergie, de nouveaux réseaux d'énergie (éolien, biomasse, piles à combustible, solaire) pourraient entrer en compétition avec le réseau actuel de méga-générateurs.

# Composition

## Membres extérieurs (nommés à titre personnel)

### Brenda Boardman

Université d'Oxford,  
Royaume-Uni

Responsable de « Lower Carbon Futures » ; Responsable de la Section énergie de l'Environmental Change Institute, université d'Oxford.

### Frances Cairncross

Exeter College, Oxford,  
Royaume-Uni

Rectrice d'Exeter College, Oxford, présidente du Britain's Economic and Social Research Council et ancienne rédactrice en chef de *The Economist*.

### Claude Fussler

France

Conseiller en stratégies de développement durable et d'innovation. Membre du Conseil d'administration de WBCSD. Conseiller du Pacte mondial des Nations unies.

### Peter Goldmark

États-Unis

Directeur de la Campagne Climat au sein de l'Environmental Defence Fund, États-Unis d'Amérique. Ancien président-directeur général de l'*International Herald Tribune*.

### Daniel Lebègue

Transparency International,  
France

Président de la section française de Transparency International ; ancien directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations.

### Philippe Levêque

Care International, France

Responsable de la section française de l'ONG de développement international et d'assistance d'urgence Care International.

### Ezio Manzini

Politecnico Milano, Italie

Professeur de design au Politecnico de Milan ; professeur titulaire de Design dans le cadre du programme de Recherche patronné par l'université polytechnique de Hong-Kong.

### Rajendra.K. Pachauri

TERI, Inde

Directeur général de The Energy and Resources Institute et président du Panel Intergouvernemental sur les Changements climatiques des Nations unies.

### Fritz Vahrenholt

REpower, Allemagne

Président du Conseil d'administration de REpower Systems AG, ancien sénateur à l'environnement de la ville de Hambourg et ancien membre du Conseil d'administration de Deutsche Shell.

### Farid Yaker

Enda, France

Responsable d'Enda, ONG spécialisée dans les programmes d'investissement et de développement pour les pays du Sud.

## Membres EDF

### Yann Laroche

Groupe EDF, Paris, France

Membre du Comité exécutif et directeur général délégué Ressources Humaines et Communication.

### Claude Nahon

Groupe EDF, Paris, France

Directrice du Développement Durable et de l'Environnement.

### Vincent Denby-Wilkes

Groupe EDF, Paris, France

Directeur du programme ACCESS\*.

### Fabienne Cardot

Groupe EDF, Paris, France

Chef de Mission promotion de l'éthique.

\*ACcession à l'Énergie et aux Services.

> Nous pensons qu'EDF peut faire avancer les choses et qu'il doit étudier comment devenir neutre en termes d'émissions de carbone d'ici 2040.

- Nous lui recommandons également d'étudier sérieusement les possibilités de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 2 % au cours des 5 prochaines années.

- Les actions d'information concernant la demande doivent être plus ambitieuses et viser une réduction nette de la demande d'électricité de 2 % par an en moyenne.

- EDF étant vraisemblablement amené à continuer à produire de l'électricité à partir du charbon, l'entreprise se doit dès lors de maîtriser la technologie du « charbon propre » à usage industriel. Dotée d'un dispositif de capture du carbone, cette technologie permet d'éviter toute émission de carbone et de maîtriser celle des polluants conventionnels à un niveau de performance égal ou supérieur à celui obtenu avec les meilleures technologies actuellement disponibles sur le marché.

- EDF devrait également renforcer ses efforts pour fournir de l'électricité aux pays en développement et exploiter le levier financier des crédits carbone internationaux pour soutenir dans ces pays le développement économique, l'efficacité énergétique et l'accès des populations pauvres à l'électricité.

> Nous sommes bien conscients du fait que ces défis nécessitent d'approfondir la réflexion. Il nous semble toutefois important qu'une entreprise de la taille et de la puissance d'EDF traite des problématiques liées au climat, à l'énergie et à la pauvreté, en allant au-delà d'actes de bonne volonté, d'expérimentations réduites et de ressources limitées. Nous recommandons de fixer des axes ambitieux et des objectifs spécifiques, moteurs d'innovation. Même si les intentions des gouvernements ne sont pas toujours claires et à propos, une stratégie d'entreprise visant à réduire la demande, à accroître les sources d'énergie renouvelables et à faible teneur en carbone et à préparer une structure de production décentralisée et plus flexible, nous semble constituer l'approche la plus sûre et la plus avantageuse en termes de coûts.

# Actions au regard des principes du **Pacte mondial**

EDF a adhéré en juillet 2001 au Pacte mondial (Global Compact), initié par le Secrétaire général des Nations unies, qui demande aux sociétés signataires d'adopter, de promouvoir et de mettre en œuvre dix principes universels relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail, à la protection de l'environnement, à la transparence et à la lutte contre la corruption.

Tout au long de l'année 2005, EDF s'est montré actif pour soutenir le Pacte mondial :

- en contribuant à la création du Forum des Amis du Pacte mondial en France et en étant membre de son Comité Directeur ;
- en participant à la conférence internationale organisée le 14 juin, sur l'initiative du président de la République française et du Secrétaire général des Nations unies en présence du Premier ministre britannique, dans le but d'amener les entreprises à contribuer aux objectifs du millénaire ;
- en participant en décembre 2005 au sommet du Pacte mondial en Chine et en y faisant la promotion de l'efficacité énergétique et des technologies faiblement émettrices de gaz à effet de serre. EDF a parrainé à cette occasion, avec le groupe Veolia, un guide de formation des formateurs en langue chinoise sur la mise en œuvre des principes du Pacte mondial relatifs à l'environnement.

Le Groupe s'est également investi dans la mise en œuvre concrète du Pacte mondial en cherchant à agir en entreprise responsable. Ainsi l'accord de responsabilité sociale, signé par le Président, Pierre Gadonneix, le 24 janvier 2005 avec les représentants des salariés du Groupe, fait référence dès son article 1 à l'engagement du Groupe à respecter et promouvoir les dix principes du Pacte mondial. En outre plusieurs articles de l'accord correspondent à des engagements développant un des dix principes du Pacte mondial.

Dans le tableau ci-après des actions du Groupe illustrant les principes du Pacte mondial, nous mettons en regard des principes les articles correspondants de l'accord de responsabilité sociale qui a été déployé dans le Groupe durant l'année 2005.

On trouvera dans la suite du rapport les actions, signalées en marge par le logo du Pacte mondial, qui peuvent également illustrer cette mise en œuvre.



## ACTIONS AU REGARD DES PRINCIPES DU PACTE MONDIAL

Principes	Accord RSE 24/01/05	Actions et résultats en 2005
<b>1</b> Respect et promotion des droits de l'homme par l'entreprise	<b>Article 1</b> Le respect des droits humains	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans plusieurs filiales et entités du Groupe, lancement ou mise en œuvre de démarches éthiques propres qui mettent l'accent sur le respect de la personne : textes éthiques et création d'un Corporate Responsibility Strategy Group à EDF Energy ; plans d'action éthique des différentes sociétés polonaises ; 10 Leitbilder de EnBW ; 10 recommandations éthiques de la branche Asie Pacifique.</li> <li>• Signature d'un partenariat de 3 ans avec l'ONG CARE pour l'accompagnement de projets de développement et d'accès à l'énergie dans les pays en développement.</li> <li>• France : mise en application de la Charte révisée d'utilisation des moyens informatiques, clarifiant usages et confidentialité.</li> <li>• Nam Theun : poursuite, notamment à partir du village pilote créé et de la mise en place d'infrastructures, du programme de développement économique et social des populations déplacées du fait de la retenue du barrage de Nam Theun.</li> </ul>
<b>2</b> Assurance que l'entreprise n'est pas impliquée dans des cas de violation des droits de l'homme	<b>Article 1</b> Le respect des droits humains	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le déploiement de l'accord RSE dans le Groupe est un moyen, dans le cadre du dialogue entre organisations syndicales et directions, de s'assurer que les dispositions concernant les droits de l'homme sont respectées.</li> <li>• Argentine : introduction dans l'accord de cession d'une partie du capital d'Edenor d'une clause de respect avec suivi pendant 3 ans de l'accord RSE du Groupe.</li> </ul>
<b>3</b> Reconnaissance de la liberté syndicale et du droit à la négociation collective	<b>Article 1</b> Le respect des droits humains Les conventions de l'OIT  <b>Article 20</b> Le dialogue social	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement socialement concerté de l'accord de responsabilité sociale dans le Groupe.</li> <li>• En Chine : élection au suffrage direct des représentants des salariés du Groupe au Comité de suivi de l'accord de responsabilité sociale.</li> </ul>
<b>4</b> Élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire	<b>Article 1</b> Le respect des droits humains Les conventions de l'OIT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Politique fournisseurs France : diffusion aux organismes professionnels et communication aux fournisseurs du document de la politique « Qualité développement durable » étendue aux aspects éthiques et sociétaux.</li> <li>• Politique d'achats éthiques d'EDF Energy : définie et mise en œuvre en 2005 dans le cadre de l'Ethical Trading Initiative, avec clause spécifique sur le travail forcé.</li> <li>• Nam Theun : mise en œuvre dans l'organisation du chantier d'une charte éthique, adoptée par le Conseil d'administration de la filiale NTPC, excluant le travail forcé.</li> </ul>
<b>5</b> Élimination effective du travail des enfants	<b>Article 1</b> Le respect des droits humains Les conventions de l'OIT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EDF SA et EDF Energy : clause spécifique dans les contrats d'achats excluant le travail des enfants.</li> <li>• Nam Theun : la charte éthique de NTPC exclut également le travail des enfants.</li> </ul>
<b>6</b> Non-discrimination	<b>Article 5</b> La lutte contre les discriminations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• EDF SA : mesures prises dans le cadre de l'application de l'accord sur l'égalité professionnelle hommes-femmes de 2004 visant à réduire les écarts d'évolution salariale.</li> <li>• EDF SA : dans le cadre de l'accord national relatif aux handicapés mesures prises en faveur de l'embauche (4 %), de l'insertion professionnelle et de l'accès des handicapés aux services d'EDF (sourds ; malvoyants).</li> <li>• EDF SA : élaboration d'un diagnostic diversité sur EDF France et lancement d'un projet destiné à promouvoir la diversité dans les pratiques sociales.</li> <li>• Lancement d'un Projet diversité à EDF Energy.</li> </ul>
<b>7</b> Prise en compte du principe de précaution face aux questions environnementales	<b>Article 11</b> La sécurité environnementale de nos installations, de nos équipements et de nos process	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Campagne de mesures visant à vérifier la conformité à la Directive européenne 2004/40/CE, non encore transposée, limitant l'exposition des travailleurs aux champs électromagnétiques.</li> </ul>
<b>8</b> Prise d'initiatives pour renforcer la responsabilité environnementale	<b>Article 12</b> Actions d'exemplarité des entreprises et des salariés du groupe EDF dans le domaine de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renouvellement par Det Norske Veritas (DNV) de la certification ISO 14001 du groupe EDF (28 juillet 2005).</li> <li>• EDF SA : partenariat avec la Fondation Nicolas Hulot et l'ADEME sur la campagne « Défi pour la terre » d'incitation du public à préserver l'environnement et économiser l'énergie par des comportements et des actes concrets évalués en CO<sub>2</sub> épargné.</li> </ul>
<b>9</b> Soutien au développement des technologies favorables à l'environnement		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La part des dépenses de recherche-développement consacrées à l'environnement (122 M€) représente le tiers du budget total de recherche d'EDF.</li> <li>• Dans le cadre de la Politique environnementale de Groupe (juin 2005), développement soutenu de l'activité des filiales Énergies Nouvelles (éolien) et Tenesol (solaire photovoltaïque) en France et dans le monde et engagement d'EDF sur un objectif de développement de 3 300 MW (3 milliards d'euros) sur l'éolien en Europe et aux États-Unis d'ici 2010.</li> </ul>
<b>10</b> Lutte contre toutes les formes de corruption		<ul style="list-style-type: none"> <li>• EDF SA : fonctionnement en 2005 du dispositif d'alerte éthique incluant le respect de la valeur intégrité.</li> <li>• EDF Energy : clauses de prohibition de la corruption dans les contrats d'achat en application de l'Ethical Trading Initiative.</li> <li>• EDF SA : lancement d'un audit fin 2005 sur les dispositifs de prévention, de détection et de traitement des fraudes du Groupe.</li> </ul>

# Engagements/ réalisations 2005

Le tableau de synthèse des actions 2005 de développement durable rappelle les engagements concrets formulés en 2004 pour l'exercice 2005 ; il indique les principales actions pouvant illustrer l'accomplissement de ces engagements et présente les perspectives d'actions tracées pour 2006. Comme le cahier central d'indicateurs fournissant des résultats quantitatifs, c'est donc, sur le plan qualitatif, un outil d'appréhension et d'évaluation des informations contenues dans le rapport.

Thèmes d'action	Engagements/objectifs	Actions 2005	Perspectives et actions 2006 prévues
<b>SYSTÈME DE GOUVERNANCE</b>			
<b>Les valeurs et la démarche éthique</b>  <b>Les engagements de développement durable</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation des plans d'action éthique des filiales et entités du Groupe</li> <li>Réalisation de chantiers éthiques corporate (anticorruption, antidiscrimination)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe : signature accord de responsabilité sociale d'entreprise (24/01/05)</li> <li>Groupe : redéfinition politique environnementale (juin 2005)</li> <li>France : signature du contrat de service public (24/10/05)</li> <li>Élaboration et adoption de chartes éthiques (filiales : Pologne, EnBW, Asie pacifique dont NTPC : Nam Theun ; domaines : informatiques, achats) ou codes de conduite (distribution réseau, audit)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi plans d'action « démarche éthique » filiales et directions du Groupe</li> <li>Mise en œuvre et suivi des engagements de développement durable 2005 : accord RSE ; politique environnement ; contrat de service public</li> <li>Audits sur risques éthiques (fraudes, harcèlement et discrimination)</li> </ul>
<b>La maîtrise des risques et l'anticipation des enjeux futurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre le processus de gestion et de contrôle des risques du Groupe</li> <li>Poursuite de la mise en œuvre du programme de R&amp;D et évaluation d'étape</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Production semestrielle de la cartographie</li> <li>Définition et mise en place d'un processus organisationnel de gestion de crise</li> <li>Sécurisation du processus d'investissement long terme du Groupe</li> <li>Mise en œuvre du Plan « Aléas climatiques » pour la sécheresse de l'été 2005</li> <li>EDF R &amp; D : respect de 90 % des engagements (coût, qualité, délais) sur 250 projets et 1 000 affaires pour le compte des Directions opérationnelles et sociétés du Groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer de l'élaboration et de la mise en œuvre, par toutes les entités du Groupe, des programmes visant à réduire ou à maîtriser les risques relevant de leur domaine</li> <li>Accroître la capacité du Groupe à anticiper les risques émergents (signaux faibles)</li> <li>Élaboration et mise en place au niveau Groupe d'un plan opérationnel « Pandémie »</li> <li>Objectifs R&amp;D 2006 : mener à bien, dans le respect des coûts, des délais et de la qualité 240 projets et 850 affaires contractualisées avec les directions opérationnelles du Groupe</li> </ul>
<b>Le dialogue avec les parties prenantes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer un retour vers les parties prenantes des évolutions décidées au regard des attentes exprimées</li> <li>Soumission du nouveau plan d'action développement durable au Panel Développement Durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions Panel SD, Conseil de l'environnement, Comité européen d'entreprise</li> <li>Organisation de groupes de travail thématiques avec association de consommateurs</li> <li>Partenariat avec organisations non gouvernementales : Care France, Fondation Nicolas Hulot</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Associer le Panel Développement Durable à l'élaboration des éléments touchant les grandes actions de la politique développement durable du Groupe</li> <li>Organiser les relations et le dialogue avec les actionnaires par la mise en place d'une Direction des actionnaires</li> </ul>
<b>Les systèmes de management</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renouvellement du certificat ISO 14001 unité Groupe</li> <li>Évaluation de l'outil d'aide à la décision « Développement durable » en matière d'investissements et offres commerciales. Les offres commerciales seront notamment évaluées en fonction de leur impact développement durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renouvellement de la certification ISO 14001 du Groupe (28 juillet 2005)</li> <li>Mise en œuvre de la méthodologie de criblage des investissements au niveau du Comité des projets et investissements du Groupe ainsi que pour des offres commerciales et équipements de production, élaboration d'une méthodologie homogène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans le cadre du système de management environnemental, mise en cohérence du programme d'action du Groupe avec les dix principes de la politique environnementale et détermination des objectifs correspondants dans les plans d'action de chaque entité</li> <li>Déploiement du dispositif de criblage dans l'ensemble des Directions opérationnelles d'EDF SA</li> </ul>
<b>L'engagement d'une politique de responsabilité sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de l'accord RSE et premier bilan</li> <li>Premier bilan de l'application de l'accord égalité professionnelle hommes-femmes</li> <li>Élaboration et contractualisation avec les pouvoirs publics d'un accord annuel 2005 pour l'embauche de personnes handicapées</li> <li>Mise en place d'un nouveau séminaire Stratégie/Finance et RSE destiné aux cadres dirigeants</li> <li>Reconfiguration du programme de formation développement durable</li> <li>Extension des programmes d'information-prévention sida</li> <li>Audit de l'état de déploiement des priorités et des principes de la politique santé-sécurité et de leur appropriation par le management et les partenaires sociaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement de l'accord RSE dans les filiales et les directions ; élaboration et adoption en concertation des plans d'action</li> <li>France : Adoption de mesures positives pour le respect de l'égalité professionnelle hommes-femmes en matière de rémunérations et d'avancement</li> <li>France : Élaboration et mise en œuvre du 6<sup>e</sup> accord sur l'insertion des travailleurs handicapés fixant les objectifs quantitatifs et qualitatifs pour 2005</li> <li>Engagement de l'élaboration concertée d'une politique de Groupe santé/sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion du Comité du suivi de l'accord de responsabilité sociale et premier bilan des actions menées dans le cadre des plans d'action des Directions et filiales</li> <li>Élaboration et conclusion d'un nouvel accord pluriannuel sur l'intégration des travailleurs handicapés</li> <li>Mise en place de l'accessibilité numérique du site edf.com aux personnes déficientes visuelles et labellisation du site</li> <li>France : obtenir le label Égalité de l'AFAQ AFNOR</li> <li>Élaboration et mise en œuvre d'une démarche « Diversité » visant à développer au sein d'EDF SA la prévention des discriminations et la promotion de la diversité sociale, sous tous critères, comme levier de performance et de cohésion</li> <li>Mise en œuvre du plan d'actions et premier bilan de la coordination de la politique santé-sécurité de Groupe</li> </ul>

Thèmes d'action	Engagements/objectifs	Actions 2005	Perspectives et actions 2006 prévues
<b>PERFORMANCE DANS LA GESTION DES ENJEUX DE PROXIMITÉ</b>			
<b>Le dialogue avec nos clients</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement de la nouvelle gamme d'offres commerciales</li> <li>• Poursuite et intensification du déploiement des dispositifs spécifiques d'accessibilité clientèles malvoyantes ou malentendantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déploiement des offres clients adaptées aux différentes attentes du marché : <i>Carbone Optimia Équilibre +</i></li> <li>• Extension de l'accessibilité clients sourds ou malentendants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation de l'ouverture du marché des particuliers en juillet 2007, notamment par l'évolution du dispositif de relations clientèle et du système d'information</li> </ul>
<b>Le dialogue avec nos fournisseurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la mise en œuvre de la politique développement durable avec les fournisseurs et première évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Extension aux aspects éthiques et sociétaux de la « Politique qualité – développement durable » mise en œuvre par la Direction des achats, notamment dans ses conditions générales d'achats, et communiquée aux organismes professionnels ainsi qu'à chaque fournisseur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Charte « Développement durable entre EDF et ses fournisseurs », adoptée en nov. 2005, à déployer progressivement auprès de chaque fournisseur pour fixer un engagement commun à respecter les dix principes du Global compact et les conventions fondamentales de l'OIT, applicables dans les conditions de l'accord de responsabilité sociale du Groupe</li> </ul>
<b>La maîtrise des impacts environnementaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarrage, sur le site du Havre, du chantier de construction de la plus importante unité de dénitrification Selective Catalytic Reduction</li> <li>• Établissement d'un plan d'actions déchets Groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Équipement de centrales de brûleurs bas NOx et recours au procédé SCR (Selective Catalytic Reduction) : en 2005, outre Le Havre (avec le concours de la Région Haute-Normandie) et Cordemais en France, Cottam et West Burton en Grande-Bretagne</li> <li>• Pologne : contrat d'achat de charbon à basse teneur en soufre commun aux différentes centrales du Groupe</li> <li>• Création d'un pôle de compétences « sols pollués » pour gérer la cessation d'activité des sites thermiques, le traitement des diagnostics de terrain et les modalités de la remise en état</li> <li>• Élaboration du plan d'action déchets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reporting et suivi spécifique du plan d'élimination des transformateurs pollués par les PCB</li> <li>• Élaboration d'un plan sols pollués. Adaptation du suivi du risque sols pollués aux nouvelles responsabilités dans le Groupe</li> <li>• Validation, déploiement et mise en œuvre du plan d'action déchets</li> </ul>
<b>La gestion des déchets radioactifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement du dialogue et de l'information sur les déchets nucléaires, notamment dans le cadre de la préparation aux débats sur la loi Bataille</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Débat public sur les déchets nucléaires (septembre 2005-janvier 2006)</li> <li>• Décision de réalisation du site transitoire de conditionnement et d'entreposage de déchets activés à vie longue, issus de la déconstruction des centrales graphite-gaz de Bugey</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suites à donner par les acteurs de la filière de gestion des déchets radioactifs aux dispositions prises avant mi-2006 par le Parlement français concernant le choix du mode de gestion durable des déchets radioactifs à vie longue</li> </ul>
<b>La sécurité industrielle (sûreté nucléaire, sûreté hydraulique)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des actions managériales et méthodes de travail associées pour conforter et pérenniser les résultats en matière de sûreté nucléaire</li> <li>• Expérimentation d'une méthode d'évaluation des risques amont liés aux effets des retenues hydroélectriques et de leur utilisation</li> <li>• Contribution à la mise en place du schéma directeur de prévision des crues en relation avec le ministère de l'Écologie et du Développement durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement du programme de modifications techniques des pompes de refroidissement de réacteurs nucléaires suite à incident générique de niveau 2 relatif à un écart de conformité (décembre 2005)</li> <li>• Renouvellement en 2005 de la certification ISO 9001 des trois activités de sûreté hydraulique : surveillance des barrages ; gestion des barrages en crue ; maîtrise des variations de débit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des actions managériales et méthodes de travail associées pour conforter et pérenniser les résultats en matière de sûreté nucléaire</li> </ul>
<b>Le développement territorial et urbain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des partenariats de développement durable avec les collectivités locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre d'un appel à projets « Territoires durables », engagement de partenariats innovants avec une vingtaine de collectivités locales en vue d'expérimenter différents outils de diagnostic et d'aide à la décision en matière de politique énergétique qui contribuent à favoriser l'intégration des enjeux de développement durable dans les projets de développement de territoires ou d'aménagement urbain</li> <li>• Poursuite de la participation d'EDF aux 39 projets de ville pour la rénovation, la mise en lumière et le développement durable de quartiers ou zones urbaines</li> <li>• Dans le secteur de l'habitat, EDF a soutenu et accompagné plus de 50 000 projets de rénovation en 2005</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• France : poursuite de l'accompagnement des partenariats avec collectivités locales « territoire durables » ainsi que des 39 projets de rénovation, mise en lumière et développement durable de ville</li> <li>• France : mise en œuvre et mise en place des indicateurs de suivi pour des engagements sur la contribution au développement économique et social formulés dans le contrat de service public (24 octobre 2005)</li> <li>• Groupe : mise en œuvre et mise en place des indicateurs de suivi des plans d'action de directions ou sociétés prévoyant de contribuer au développement économique et social des territoires dans le cadre de l'accord de responsabilité sociale d'entreprise (24 janvier 2005)</li> </ul>



Thèmes d'action	Engagements/objectifs	Actions 2005	Perspectives et actions 2006 prévues
<b>CONTRIBUTION AUX ENJEUX GLOBAUX</b>			
<b>Le changement climatique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation au marché d'échanges de permis d'émission</li> <li>• Mise en place des certificats blancs</li> <li>• Extension des offres services MDE</li> <li>• Participation au débat public EPR</li> <li>• Mise en place d'une nouvelle politique en matière d'énergies renouvelables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutte contre le changement climatique : priorité affirmée de la politique environnementale du Groupe (juin 2005)</li> <li>• Intégration du prix du CO<sub>2</sub> dans l'optimisation de la gestion du parc de production</li> <li>• Interventions opérées par EDF Trading sur le marché des permis d'émission</li> <li>• Préparation à travers le débat public du lancement de la construction de la tête de série EPR prévue par le législateur dans la loi programme d'orientation énergétique du 13 juillet 2005</li> <li>• Préparation de l'action commerciale (offres produits/services) liée à la mise en place du marché des économies d'énergie « certificats blancs » en 2006 (loi du 13 juillet 2005)</li> <li>• Décision par EnBW de la construction de centrale hydroélectrique de Rheinfelden du barrage sur le Rhin, plus important chantier d'énergie renouvelable d'Allemagne</li> <li>• Programme d'investissement important dans les énergies nouvelles renouvelables notamment dans l'éolien (3 300 MW) en Europe et aux États-Unis, d'ici 2010</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement des offres commerciales de maîtrise de l'énergie et d'efficacité énergétique liées à la création en 2006 du marché des certificats blancs</li> <li>• Poursuite du processus de construction de la tête de série EPR à Flamanville en fonction de la position prise après débat public</li> <li>• Mise en œuvre par EDF Énergies Nouvelles de la politique de développement de l'éolien en France, en Europe et aux États-Unis ainsi que des engagements sur les énergies nouvelles renouvelables</li> </ul>
<b>L'accès aux biens essentiels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux travaux gouvernementaux sur l'amélioration du dispositif de solidarité avec les clients démunis</li> <li>• Lancement de programmes pilote MDE en péri-urbain (Argentine, Afrique du Sud)</li> <li>• Extension des programmes en milieu rural (Maroc, Mali, Afrique du Sud)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribution à la mise en place du tarif « Produit de première nécessité »</li> <li>• Signature du contrat de service public avec le Premier ministre français ; Il prévoit l'ensemble des engagements de solidarité du service public</li> <li>• Lancement de la construction du barrage de Nam Theun, équipement d'énergie renouvelable et de développement économique et territorial</li> <li>• Résultats du programme Access sur les projets en cours d'électrification en zone rurale et périurbaine dans les pays émergents : plus de 220 000 personnes raccordées (+ 65 %)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition d'une politique d'accès à l'énergie</li> <li>• France : mise en œuvre et indicateurs de suivi des engagements de solidarité du contrat de service public (clients démunis)</li> <li>• Groupe : mise en œuvre et suivi de la réalisation dans les sociétés des plans d'actions de l'accord de responsabilité sociale sur l'accès à l'électricité (article 8) et en direction des clients démunis (article 9)</li> <li>• Mise en œuvre des programmes d'accompagnement socio-économique autour de Nam Theun</li> </ul>
<b>La protection de la biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissement d'un plan d'action biodiversité Groupe</li> <li>• Démarrage de la mise en œuvre des plans d'action socio-environnementaux du barrage de Nam Theun</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration d'un plan d'action en cours de validation ; structuration de l'organisation interne</li> <li>• Natura 2000 : premiers contrats et évaluation d'incidence</li> <li>• Études conduites par Nam Theun Power Company (NTPC), la société projet de Nam Theun, pour recenser la faune de l'aire nationale protégée autour du site de Nam Theun ; première année de fonctionnement de l'agence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation, déploiement et mise en œuvre de la politique biodiversité</li> <li>• Élaboration du guide de la biodiversité (sortie prévue en 2007)</li> <li>• Construction d'un programme de recherche « biodiversité »</li> </ul>

# Un Groupe centré sur l'Europe

## ROYAUME-UNI

**EDF Energy (EDF 100 %)**  
**Chiffre d'affaires contributif: 6 674 M€**  
**Puissance et production**

- Puissance installée: 4,8 GW
- Production: 22,9 TWh

### Commercialisation

(via London Energy, Seeboard Energy, Swab Energy et EDF Energy)

- 5,1 millions de comptes clients (dont 1,2 million pour le gaz)

- Ventes d'électricité: 52,7 TWh
- Ventes de gaz et autoconsommation: 3,3 Gm<sup>3</sup>

### Activités régulées

- Distribution via Eastern London South East: Numéro 1 du pays avec 7,8 millions de sites raccordés et 89 TWh distribués
- Réseau: 174 850 km basse, moyenne et haute tension

## EDF Trading (EDF 100 %)

Négoce d'énergie pour le compte du Groupe en Europe

**Chiffre d'affaires contributif: 431 M€**

### Volumes négociés

- Électricité: 1 200 TWh
- Gaz naturel: 150 Gm<sup>3</sup> environ
- Charbon: 240 Mt environ
- Pétrole: 180 Mb (produits financiers uniquement)

## ESPAGNE

**Hispaelec Energia (EDF 100 %)**  
 Vente d'électricité aux grands clients: 0,4 TWh

## SUISSE

**Groupe Atel (EDF 14,44 % d'intérêt et 21,23 % de droit de vote)**

- Puissance installée: 3 700 MWe et 647 MWth
- Nombre de clients: 121 000

## BELGIQUE

**EDF Belgium**

- Ventes d'électricité: 3 422 GWh
- Production d'électricité: droits de tirage 481 MW

## FRANCE

**EDF SA (France, Corse et DOM)**  
**Chiffre d'affaires: 30 126 M€ (EDF et RTE)**

### Puissance et production

- Puissance installée: 98,8 GW, dont 63,1 GW nucléaire, 20,4 GW hydraulique et 15,3 GW thermique à flamme
- Production: 493,9 TWh

### Commercialisation

- 28 millions de clients
- Ventes d'électricité à la clientèle finale: 408,2 TWh
- Ventes de gaz naturel: 0,3 Gm<sup>3</sup> (hors Dalkia)

### Distribution d'électricité / activités régulées

via EDF Réseau de Distribution et EDF Gaz de France Distribution: 1 246 000 km de lignes moyenne et basse tension, y compris DOM et Corse. 32,5 millions de sites raccordés

**RTE EDF-Transport SA (EDF 100 %) / activités régulées**  
 100 000 km environ de circuits THT et HT

**Dalkia Holding (EDF 34 %, Veolia Environnement 66 %)**  
 Services énergétiques

## ALLEMAGNE

**EnBW (EDF 45,01 % de détention, 46,12 % d'intérêt et de droit de vote)**  
**Chiffre d'affaires contributif: 5 005 M€**

### Puissance et production

- Puissance installée: 14,02 GW, dont 4,843 GW nucléaire, 3,226 GW hydraulique, 5,919 GW thermique à flamme
- Production: 73,6 TWh

### Commercialisation (données sociales)

- Environ 5 millions de clients
- Ventes d'électricité: 106,7 TWh
- Ventes de gaz: 8,4 Gm<sup>3</sup>

### Activités régulées

- Réseau: 152 474 km de lignes basse, moyenne et haute tension

## ITALIE

**Edison (EDF 51,58 % d'intérêt et 50 % de droit de vote)**

**Chiffre d'affaires contributif: 1 010 M€**  
**Puissance et production (données sociales)**

- Puissance installée: 6,6 GW (hors EDIPOWER – 10 GW avec EDIPOWER)
- Production: 44,7 TWh

### Commercialisation

- Ventes d'électricité: 52,7 TWh (16 % du marché total et 17,3 % du marché libre)
- Ventes de gaz (16 % du marché) et autoconsommation: 13,1 Gm<sup>3</sup>

**Fenice (EDF 100 %)**  
**Chiffre d'affaires contributif: 480 M€**

Installations de production électrique, réseaux électriques et actifs environnementaux associés à des sites industriels

## POLOGNE

**ECK Cracovie, ECW, Kogeneracja, Rybnik, Zielona Gora**  
**Puissance et production (électricité et chaleur)**

- Puissance installée: 3 169 MWe et 3 874 MWth
- Production: 15 036 GWh d'électricité et 30 650 TJ thermiques

## HONGRIE

**BERT (EDF 95,57 %)**  
**Chiffre d'affaires contributif: 155 M€**  
**Puissance et production**

- Puissance installée: 392 MWe et 1 724 MWth
- Production: 1 530 GWh électriques; 9 136 TJ thermiques

**Demasz (EDF 60,91 %)**  
**Chiffre d'affaires contributif: 367 M€**  
**Distribution et vente d'électricité (11,5 % du marché)**

- 755 000 clients
- Ventes d'électricité: 3,9 TWh

# Monde:

## des opportunités ciblées

